



## DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE

<b>Commission</b>	<b>COMMISSION SPORTIVE DEPARTEMENTALE FUTSAL</b>	
<b>Saison 2018-2019</b>	Date: 17 Avril 2019	PV n° 5
<b>Présidence</b>	Président M ESNAULT Paul	
<b>Présents</b>	MM David CARDOSO, Yvon DUPRE, Kevin GENISSEL (Agent de développement), Gilbert MORILLON.	
<b>Absents excusés</b>	MM, Mathieu AIRAULT (DAP), Arnaud BULENGER, Joël BEASSE, Guy COUSIN (président du district), Basile GOULAY, Nicolas JANETEAU, Sophie LEMONNIER (secrétaire du District).	

### 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL:

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal N°4 de la réunion du 27 Mars 2019 est approuvé à l'unanimité.

### 2. DEPARTEMENTAL:

\* les membres de la commission prennent connaissance des classements Final de D2, D3.

\* La commission programme la soirée des champions Futsal qui aura lieu,

**Le Vendredi 26 avril 2019, à BONCHAMP salle A**

Suivant le tirage voici les rencontres :

Premier match, titre de 3D à 20H LAVAL ETOILE FC 4 / CRAON

Deuxième match, titre de 2D à 21H30 : LA BACONNIERE AS 1 / LAVAL ETOILE FC 3

### 3.FORFAIT :

Match perdu par forfait retrait de 1 point (Art.10-II des règlements des championnats régionaux et départementaux seniors masculins de la LFLP).

Score particulier 3 à 0(Art. 10-IV des règlements des championnats régionaux et départementaux seniors masculins de la LFLP.).

Amende de 11 euros au club (Art, 26-9 des règlements des championnats régionaux et départementaux seniors masculins de la LFLP).

### 4. HOMOLOGATION DES RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS ET COUPES :

La commission homologue les résultats des rencontres comptant pour les championnats et les coupes du district et challenges de la Mayenne qui n'ont pas donnés lieu à réserves, réclamations ou présentés d'irrégularités jusqu'au 27/03/2019.

**Le Président de la Commission**  
**Paul ESNAULT**

**Le secrétaire de séance**